L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 16 SEPTEMBRE.

FEUILLETON

LA MAISON DU BON DIEU.

(NOUVELLE)

PAR CHARLES DESLYS.

XXVI—Suite.

Il se hâta de monter au fort; François Valot, caporal au 7e de ligne, faisait partie de la garnison.

Mais il n'était pas encore rentré, Gérard attendit.

A l'heure seulement de la retraite, le sous-officier arriva.

—Caporal, je viens vous demander un service, dit franchement Gérard qui glissait sa bourse dans sa main.

Le soldat hésitait, arrêté par un scrupule qui lui faisait honneur.

—L'argent ne serait pas de refus, mon jeune monsieur.... mais préalablement il me faudrait savoir....

—Rien que d'honorable, l'interrompit le fils du colonel de Néris. Vous êtes de Versailles, n'est-ce pas?

—Né natif!

—Vous avez rencontré ce matin deux personnes chez lesquelles vous avez travaillé autrefois avec votre père?

—Oui.... mademoiselle Marthe et la Bretonne.

—Elles ont le plus grand intérêt à ce que personne là-bas ne soupçonne qu'elles sont ici. Gardez-vous de parler et surtout d'écrire....

—Cré guignon! s'écria le soldat, j'ai mis tantôt ma lettre à la poste!

—Et, dans cette lettre, vous parlez de...

—Dame, je ne savais pas... Oui.

—Gérard allait et venait avec agitation dans la nuit.

—Peut-être bien qu'on me rendrait mon épître au bureau! dit tout à coup le caporal.

—Courons! s'écria Gérard.

Quand ils arrivèrent, il y avait déjà plus de trois heures que le courrier était parti.

De plus en plus anxieux, Gérard résolut de tout apprendre au docteur.

Jourdal ne s'en émut pas le moins du monde.

—Eh bien! fit-il après?

—Mais si nous allions avoir les Laubépin sur les bras!

—Bah! nous aurions pour nous Kérouan.

Et comme Gérard le regardait, étonné:

—Penses-tu donc, s'expliqua le docteur, que je sois homme à garder une jeune fille chez moi sans l'assentiment de son père... Non, non.... juge-moi mieux. Tu m'avais dit l'avoir rencontrée sur la route, et tout aussitôt je me renseignai à Perpignan, il en était reparti pour Marseille. L'un des magistrats les plus honorables de cette ville était ici l'an dernier. Je lui écrivis, renfermant sous la même enveloppe une lettre pour M. Kérouan. Elle a été remise entre ses mains; on lui a dit qui nous sommes.

—Mais alors, s'écria Gérard, il sait tout?

—Excepté le rôle du fils du colonel de Néris dans la disparition de sa fille, poursuivit Jourdal. Comme tout le monde, il croit qu'Yvonne seule, arrachant Marthe à une mort certaine, l'a amenée dans cette maison. Comprends-tu maintenant pourquoi je te pressais de t'éloigner?

—Oui.

—Marthe traverse une crise que je redoute. Il faut la préparer doucement à cette séparation. Louise s'en est chargée.

—Mais vous n'attendez donc pas son père? Que vous a-t-il répondu?

—Quelques mots seulement. Il a confiance, et se tient à ma disposition. A moins que je ne l'appelle, il ne viendra pas. Ma lettre lui a fait comprendre que sa fille ne pourrait encore supporter l'émotion de son retour... Mais je l'entends... Silence!

En effet, la porte ne tarda pas à s'ouvrir et Marthe entra, suivie de Louise.

Marthe alla droit à Gérard, et lui dit:

—Mon ami, je ne veux pas abuser de votre dévouement, je veux que vous ayez du succès, de la gloire... et j'en serai fière, heureuse! On m'assure que ces choses-là ne s'obtiennent qu'à Paris... Il vous y faut retourner... Adieu!

—Pas encore! se récria le docteur, j'accorde trois jours de grâce. Mais passé ce dernier délai, je compte sur le courage de Gérard.

Trop ému pour parler, il ne répondit que du geste, mais un geste résolu.

XXVII.

Ce qui venait d'arracher à Jourdal cette commutation, c'était la pâleur de Marthe.

Sans la pensée du retour de son père, espoir qui la soutenait un peu, jamais elle n'aurait eu la force de supporter ce départ.

Pendant ces derniers jours, Gérard devint l'hôte assidu de la maison. Rarement il se trouvait seul avec Marthe, mais sans cesse leurs regards se cherchaient, se parlaient. Des mots d'une tendresse naïve et croyante s'échangeaient entre eux. Il n'était question ni d'amour ni de mariage, et cependant l'un et l'autre ils se sentaient liés pour la vie.

—On prétend que nos familles sont ennemies, lui dit-elle un soir, et que jamais, devant mon père, je ne dois prononcer votre nom. Patience!

S'il me rend son cœur, je saurai bien l'amener à vous donner la main.

Une autre fois:

—C'est Christiane qui m'a fait entendre raison; c'est son exemple qui me donne foi en l'avenir. Songez donc, elle va être séparée de Stéphen pour jamais, et elle est admirable de résignation, de calme, car elle se regarde comme certaine de le retrouver un jour. Qu'importe la mort, m'a-t-elle dit, qu'importe l'absence, lorsque par la pensée, par le souvenir, on reste quand même ensemble. Il faut aller la voir, cette pauvre Christiane..., elle vous inspirera aussi du courage!

Gérard n'avait garde d'y manquer. Lors qu'il n'était pas à la villa du docteur, on le trouvait à la maisonnette des deux fiancés suisses.

En raison de leur malheur, son amitié pour eux s'était accrue. Tandis que Christiane donnait ses leçons, c'était lui d'ordinaire qui tenait compagnie à Stéphen.

Ces derniers mois avaient été terribles pour le malheureux. Jusqu'à la fin de mars, il était encore sorti, marchant avec lenteur, ou plutôt se traînant, appuyé sur Christiane... et c'était pitié de voir ce débile géant conduit par cette fidèle jeune fille.

Un jour enfin, à l'heure de la promenade quotidienne, après un dernier effort pour se lever de son fauteuil, il y retomba. Depuis lors il n'en bougea plus.

Décharné, livide, anéanti, ne vivant plus que par le regard, il ne se réveillait de cette atonie qu'à l'heure du le facteur passait. Il semblait attendre avec impatience une lettre, une réponse, et lorsque le bruit des pas du piéton s'était perdu dans l'éloignement, il se rendormait dans sa torpeur après ces deux mots murmurés avec mélancolie:

—Rien encore!

Et cependant il gardait toujours son secret.

Christiane agissait de même; il ne la voyait que tranquille et souriante.

La veille du départ de Gérard arriva. Il devait partir le lendemain matin, avant le jour; il resta toute la soirée avec Marthe. On redoutait au dernier moment son émotion, ses larmes... Elle sut demeurer maîtresse d'elle-même et ne pleura pas. Chez cette enfant si faible et qui, jusqu'alors, avait vécu dans la solitude, toute la force, toute l'énergie s'étaient concentrées dans le cœur.

—Marthe, lui dit au dernier moment Gérard, je suis tout à vous. Si de nouveau, fût-ce dans des années, vous aviez besoin d'un ami, ne m'oubliez pas.

—Jamais!... répondit-elle, et du plus profond de l'âme.

Puis, elle lui présenta le front. Pour la première fois, il l'effleura de ses lèvres.

Et Marthe fut emmenée par Louise.

Comme elles venaient de disparaître toutes les deux, comme Gérard restait seul avec Jourdal, on sonna à la porte de la rue.

—Qui donc peut venir à pareille heure? dit Jourdal.

Un serviteur parut, annonçant deux étrangers qui paraissaient descendre de la diligence et voulaient parler immédiatement au docteur.

Sur le livre *ad hoc* que la domestique présentait à son maître, ils avaient écrit leurs noms.

A cette vue, le docteur fit un brusque mouvement. Il venait de lire:

MM. Laubepin père et fils.

—Disparais! dit-il, en poussant Gérard dans la chambre voisine.

Puis, lorsqu'il eut refermé la porte sur lui:

—Faites entrer!

XXVIII.

Le docteur Jourdal n'était pas de ceux qui courbent la tête à l'approche du péril. Tout au contraire il se redressait plus vaillant et plus fier.

Il se souvenait d'avoir été chirurgien-major sous le premier Empire, c'est-à-dire presque soldat, plus que soldat. Le premier coup de canon de la bataille lui ragaillardissait le cœur. Il semblait retrousser encore ses manches, et gare aux amputations! Les Laubépin trouvèrent à qui parler.

Ils entrèrent.

Le père, qui sans doute avait peu l'habitude des voyages, était encore tout ébouriffé, tout ahuri des onze et quelques kilomètres qu'il venait de parcourir en wagon.... peut-être de troisième classe.

On eût dit un vieux renard, tendant avec circonspection quelque périlleuse entreprise qui ne lui sourit qu'à moitié.

Le fils, c'était un loup audacieux, féroce. On n'eût pas souhaité sa rencontre au coin d'un bois. Sur son visage, de plus en plus flétri par la débauche, se lisaient toutes les mauvaises passions, tous les instincts brutaux, même la fatalité du crime.

Cependant, tout de noir habillé à neuf pour la circonstance, il affectait une tenue solennelle. Ce fut lui qui prit la parole.

—Monsieur, dit-il à Jourdal, notre nom doit vous avoir fait pressentir le motif de notre visite....

—Effectivement.... et je vous attendais, messieurs, répliqua le docteur avec une courtoisie légèrement goguenarde; donnez-vous donc la peine de vous asseoir.

Quelque peu surpris de cet accueil, les Laubépin prirent place sur les sièges qui leur étaient désignés.

Jourdal s'installant dans son fauteuil, attendit:

Hippolyte, en dépit de son effronterie, se sentait décontenancé déjà.

—Comment va cette chère Marthe? hasarda Laubépin père.

—Beaucoup mieux, répondit ironiquement le médecin. N'ayez plus sur son compte aucune inquiétude.

Il y eut un silence.

Puis le fils reprit:

—Alors, rien ne s'oppose à ce que nous la ramenions chez ma mère.

—De quel droit? demanda le docteur qui, sans s'émouvoir, les avait regardés tous les deux, bien en face.

—Je suis son tuteur! répondit l'un.

—Je suis son prétendu, osa répondre l'autre.

Jourdal fut superbe de sang-froid, de raillerie. Tout en caressant sa barbe grise, il salua d'abord le vieillard, ensuite le jeune homme, et commençant par ce dernier sa réplique:

—Au lieu de prétendu, mettons prétendant, s'il vous plaît: ce sera plus exact....

Quant à l'autre titre, celui que s'attribue M. votre père, je me permettrai de lui faire observer qu'une jeune fille n'a pas de tuteur alors que son père existe.

—Il est absent! s'écria le bourreau de Marthe, et j'ai la procuration.

—C'est quelque chose, reconnut le docteur, mais vous allez voir, mon cher monsieur, que je ne suis pas tout à fait désarmé non plus.

Il s'était levé; il alla ouvrir le secrétaire, il en revint avec un papier qu'il déplia lentement, comme on fait d'un précieux écrit.

(*A continuer.*)

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

Ce BITTER est très remarquable par couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les enfants peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégonfle, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont soin de leur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang—faiblesse; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre; celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retard de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par le quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur gêne d'affaire sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 22 sept

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1872.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	J. J. REISS,
N. ALLAMBIAS,	J. K. GOURDAIN.

R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

12jan

Compagnie d'Assurance Hope

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
INCORPORÉE EN AVRIL 1857.
Bureau, No 21, rue du Camp.

Capital payé........$250,000 00
MONTANT des DIVIDENDES
PAYÉS........380,921 00
Actif........276,060 43

LA Compagnie assure contre les risques de Feu, de vie et de Rivières, aux plus bas taux, et accorde aux assurés le privilège de choisir entre une remise en comptant sur leurs primes, ou une participation dans les profits.

L'assuré, quelque petite que soit sa prime, peut ainsi devenir un intéressé dans les profits sans être actionnaire.

Les pertes sont réglées promptement et équitablement.

H. PEYCHAUD, Président.
JNO. I. ADAMS, Vice-Président.
LOUIS BARNETT, Secrétaire. 3oct—D—PP

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

SAINT-LAURENT, capt. Bocande, samedi, [illegible] sept.
EUROPE, capt. Lemarié, samedi, 20 Septembre.
VILLE-DU-HAVRE, capt. Surmont, samedi, [illegible] oct.
PEREIRE, capt. Danré, samedi, 11 octobre.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125. | Seconde cabine, $65.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
Agent, 58, Broadway, New-York,
ou à L. GRANT, Agent,
nov—1yr Gallier Court. Lettre H. N. O.

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et entre Glascow et New York, savoir:

LOUISIANA,	de 2000 tonneaux,	capt. Stewart.
MINNESOTA,	2000 ..	capt. Hamlin.
ALABAMA,	de 2400 ..	capt. Flint.
PENNSYLVANIA,	2000 ..	capt. Mason.
VIRGINIA,	de 2500 ..	capt. Sadler.
GEORGIA,	de 2500 ..	en construction.

Les steamers de cette ligne partiront Pour Liverpool, comme suit:—

MINNESOTA, SAMEDI, 20 Septembre.

De New York à Glasgow:

Départ toutes les deux semaines.

Il recevra du fret et signera des connaissements pour le Hâvre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, bons pour 12 MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour dépenses sans charge extra.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Nouveau Tarif de passage en monnaie courante des Etats-Unis.

	Chambre	Intermédiaire	Entrepont	Aller et retour
De la Nlle-Orléans à Liverpool, et toutes les parties du Royaume Uni	$125 00	$60 00	$35 00	$200 00
Paris	145 00	60 00	45 00	240 00
Vienne	170 00	80 00	65 00	290 00
Hâvre, Hambourg, Anvers	135 00	55 00	40 00	220 00
Brême, Gothenbourg, Christiana, Bergen, Copenhague, Malmo, Christiansand, Stavanger et Drontheim	145 00	65 00	45 00	240 00

Pour le trajet entier, retournant via Glasgow et New-York, et de là par rail ou steamer (à l'option des passagers) pour la Nlle-Orléans, ajouter $30 au tarif ci-dessus.

	Chambres	Intermédiaire	Entrepont	Aller et retour
Certificats payés d'avance pour la Nlle-Orléans de Liverpool, et de toutes les parties de l'Angleterre. Hambourg, Havre et Anvers	120 00	50 00	35 00	
Brême, Gothenberg, Christiana, Malmo, Christiansand, Copenhague, Stavanger et Drontheim	130 00	60 00	41 00	
	140 00	60 00	45 00	

Payable en monnaie courante des Etats-Unis.

Enfants au-dessous de 12 ans, moitié prix, petits enfants gratis.

Pour fret ou passage, s'adresser à
A. K. MILLER & CO.,
Au No 29 de la rue Carondelet,
Agents.

6oct1y

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Breme.	De la Nlle-Orléans.
Strassburg	10 sept.	11 octobre.
Hannover	24 ..	25 ..
Frankfurt	8 octobre	8 novembre
Koeln	22 ..	22 ..

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres........$150 en or.
Entrepont........40 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres........$150 en or.
Entrepont........45 "

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres........$35 en or.
Entrepont........15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1an Au No 42 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Havre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et de la Havane.

Les magnifiques steamers de la Compagnie:
Germania, Capt. Winzen,
Vandalia, Capt. Fangen,
Franconia, (neuf), Capt. Kuhlewein.

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	De Havre.	De Santander.	De la Nlle Orléans
"Germania."			
Sept. 20	Sept. 23	Sept. 26/27	Octobre 29
"Vandalia."			
Oct. 18	Oct. 21	Oct. 24/25	Novem. 26
"Franconia."			
Nov. 15	Nov. 18	Nov. 21/22	Décemb. 24
"Germania."			
Déc. 13	Déc. 16	Déc. 19/20	Janv. 21

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Havre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour ils touchent à la Havane, à Santander, à Cherbourg, (éventuellement au Havre), pour embarquer ou débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR.

De la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, à Santander, ou à Hambourg:
Première Cabine, $180—Entrepont, $45.
Du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander à la Havane ou à la Nlle-Orléans:
Première Cabine, $150—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du continent entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Focke Wilkens & Co., à Galveston, et M. Ernest Cucullu, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'au lieu de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordements sur les steamers de la Compagnie de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus amples informations, s'adresser à
WILLIAMS, RUFERTI & CIE,
Agents-Généraux,
180, Rue de la Commune.
C. B. RICHARD & BOAS,
Agents-Généraux de Passage,
61, Broadway, New York.
F. BROMBERG, Mobile,
Agents pour le Passage. 3août—10m

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE
Des steamers suivants
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS,
Le steamer
NEW ORLEANS,
Gager, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
SAMEDI, 20 Sept., à 8 h. A. M.
Passage........$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, via LA HAVANE—Départ MERCREDI le 24 septembre, à 8 P. M.,
Portant la malle des E. U.
Le beau steamer, de première classe
JUNIATA,
capt. Catherine.
Pour fret ou passage, s'adresser à
EDW. A. YORKE, Agent,
Encoignure Carondelet et Gravier.
Le steamer YAZOO, cap. Barrett, suivra et partira à son jour régulier.

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nlle-Orléans.
JOS. A. SHAKESPEARE,
A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines de dessèchement, Moulins à coton, Grattes, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poids de chassis. 4janv78—1an

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters,
(ci-devant rue de la Vieille Levée.)
W. J. J. ARMSTRONG........Directeur,
—Fabricant de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.

Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtisses, en fer, Barres de grilles et toute espèce de fonte. 6janv—1 an.

FONDERIE DE LEEDS.

ETABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Foucher.

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

1mai—1an LEEDS & CO.

IMPORTATION DIRECTE.—Grand assortiment [illegible] Cigares, Cigarettes et Tabacs, à vendre à bon marché, chez

ED. L. ZELL & CO., à l'angle [illegible] rues Canal et Carondelet, Nlle-Orléans.

[illegible]

VAPEURS.

Le Lac.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à basse pression CREOLE,

Capitaine Hanover, partira, ainsi qu'il est dit ci-dessous, le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin; le VENDREDI à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi; le SAMEDI à l'arrivée du convoi de 4 h. P. M., et le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin.

Le LUNDI et le JEUDI il montera la rivière Tchefuncta jusqu'à l'Old Landing, pour Covington. Il partira de l'Old Landing, pour le retour le Mardi et le Vendredi, à 6 heures du matin; de Mandeville, tous les matins et tous les DIMANCHES SOIR.

Pour les excursions—le steamer partira, tous les DIMANCHES MATIN, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie, et sera de retour le soir du même jour.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le steamer doit partir.

Les voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de brouillard.

Par suite du mauvais état du wharf de Louisbourg, le CREOLE ne l'abordera que quand le capitaine jugera pouvoir le faire sans danger.

C. M. SORIA, Agent,
1er mai Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Excursion du Dimanche et du Mercredi.

Compagnie de Paquebots Quotidiens de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans.

Pour Mandeville, Louisbourg et Madisonville.

Le steamer à basse pression, de la malle des Etats-Unis,
CREOLE
Capitaine Wm Hanover,
reprendra, pour les familles et autres, son service régulier du dimanche et du mercredi. Il partira, pour les susdites villes, le DIMANCHE de l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac, à l'arrivée des chars de Sept heures et demie du matin, et le MERCREDI, à l'arrivée des chars de Neuf heures du matin. Il reviendra le soir, à temps pour les chars de sept heures.

Repas servis à toute heure, le restaurant et la barre ayant été affermés par H. Deligne.

Prix de l'excursion—aller et retour........$1 00

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
20 mars—6m Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
NATCHEZ,
T. P. Leathers, capitaine;
Sam. Aylett et C. Grice, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le HY. TETE reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY 138 Commune.

7sept—12m

TUNICA.

Pour Tunica, le débarcadère Fisher, New Texas, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires, le paquebot
W. S. Pike,
de la malle des Etats-Unis, fait le service deux fois par semaine—capitaine J. J. Brown, part tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M., pour Tunica. J. E. CARLIN, agent, au No 5 de la rue Tchoupitoulas.

5mai[illegible]

Paquebot Régulier des Opelousas.

Partira tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.

Pour Opelousas Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur BERTHA, remplaçant le PERRELESS, capitaine H. H. Bread; commis, J. B. Schmidt, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
BRITTON & EPPLER, Agents,
No 119 rue Gravier.
Agents, G. CARRIER, Washington,
Mavril J. DUBOURDIEU, Port Barré.

New Orleans & Grand Ecore Packet Co.

Bateau de la Nlle-Orléans et de Grand Ecore—Une fois par semaine—Le bateau à vapeur GARRY OWEN, Geo. C. Hamilton capitaine, et J. O. Jeffrion et T. J. Dowty, commis, partira tous les SAMEDIS, pour Grand Ecore, st-Maurice, Montgomery, les débarcadères de Durand et de Bulton, la rivière aux Cannes, Alexandria, les débarcadères de Normand et de Barbis et tous les débarcadères intermédiaires.

M. W. JOYCE, No 12, rue Front.
J. E. CARLIN, No 5, rue Delta.
LORD & McPEAKE, No 70, rue Gravier.
11fév—6m.

New Orleans Grand Ecore Packet Co.

Départ régulier tous les mardis à 5 P. M. pour Grand Ecore, Alexandria, Montgomery, St. Maurice, Cotile Norman, ainsi que le débarcadère de Barbis et ceux de la rivière aux Cannes.—Le beau bateau d'un faible tirant d'eau le
ERA No. 10,
T. C. MITCHEL, capitaine.
TOM CLEMENTS, commis.

Partira comme il est dit plus haut.

Pour fret ou passage s'adresser à bord, ou à
LORD & McPEAKE, 70 Gravier,
M. W. JOYCE, 12, Front,
6 sept J. E. CARLIN, 5 Delta.

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Hall-Bend de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau B. L. HODGE, remplacant le ST. JOHN, capitaine V. B. Barance, commis J. P. McElroy—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
14nov—6m E. O. MELANÇON, 30 rue Conti

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et les VENDREDIS à 10 heures A. M.

Le bateau SELMA remplaçant le LIZZIE HOPKINS, Capitaine J. F. Ancoin, Commis A. Chariot.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du bayou Lafourche y compris Lockport, Lafourche Crossing, Houma et Terrebonne, et vu l'état des eaux basses du Bayou, le bateau donnera des connaissements avec privilège de transférer son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET,
16 juill—1an No 20 rue Conti

BUREAUX DE LA

Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

AU No 61 DE LA RUE DU CAMP.
Nouvelle-Orléans, janvier 1873.
Capital payé........$500,000.

DIX-SEPTIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1872:

[illegible]

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[illegible]

New Orleans, Mobile and Texas Rail Road.

Passenger Depot foot of Canal Street.
On and after May 26th 1873
TRAINS
will leave at [illegible] A. M. and at 5 P. M.
[illegible]

COAST ACCOMMODATION TRAIN RUNS TO OCEAN SPRINGS.—Leaves New Orleans every day (Sunday excepted) for Ocean Springs and intermediate stations at [illegible] P. M.; Returning, leave Ocean Springs daily (Sunday excepted) at [illegible] A. M.; Arrives in New Orleans at [illegible] A. M.

[illegible]

S. H. SCRANTON, Gen'l Superintendent.
R. P. SHUTE, Gen'l Ticket Agt.

Grand Chemin de Fer de Jackson.

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.
R. D. FROST, Directeur Général.

Great Jackson Route.

Trains depart and arrive as follows: (From Depot foot of Calliope street.)

[illegible]

A. D. SHELDON, Agent.
R. D. FROST, General Manager.

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

[illegible]

VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—

Compagnie Home d'Assurance Mutuelle

DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

[illegible]

ALF. MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 14 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

[illegible]

ALF. MOULTON, Président.
WM. H. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

[illegible]

Aux Contribuables.

JOHN T. DUFOUR,

[illegible] PASSAGE DE LA BOURSE [illegible]
Entre Bienville et Douane.

[illegible]

ASSURANCES.

VINGT-QUATRIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.

[illegible]

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. MOORE, Secrétaire.

[illegible]

W. L. EVANS, Deuxième Justice de Paix, Paroisse d'Orléans, Louisiane.

[illegible]

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DE LA— Nouvelle-Orléans.

[illegible]

Compagnie d'Assurance de l'Union DE LA NLLE-ORLÉANS.

SEIZIÈME ÉTAT ANNUEL

[illegible]

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

[illegible]

JAS. FAHEY, Notaire Public.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

CHARLES BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

[illegible]

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

SEPTIEME ETAT ANNUEL
—DU—

FACTORS AND TRADERS Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet.

[illegible]

HARMON DOANE, Président.
MOSES GREENWOOD, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

[illegible]

La Compagnie d'Assurance TEUTONIA

Au No 111 de la rue Gravier.

[illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle —DES— Marchands de la Nlle-Orléans,

No. 104, RUE DU CANAL.

DIX-NEUVIEME ETAT ANNUEL.

[illegible]

PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

[illegible]

Compagnie d'Assurance LA SALAMANDRE,

Bureau No. 25 rue Royale.

SECOND ETAT ANNUEL.

[illegible]

CHAS. ROMAN, Président.
JULES LE MORE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

[illegible]

M. T. DUCROS, Notaire public.

[illegible]

JULES LE MORE, Secrétaire.

The Louisiana Immigration AND Homestead Company.

CHARTE.

ARTICLE I.

[illegible]

ARTICLE II.

[illegible]

ARTICLE III.

[illegible]

ARTICLE IV.

[illegible]

ARTICLE V.

[illegible]

ARTICLE VI.

[illegible]

ARTICLE VII.

[illegible]

ARTICLE VIII.

[illegible]

ARTICLE IX.

[illegible]

ARTICLE X.

[illegible]

ARTICLE XI.

[illegible]

ARTICLE XII.

[illegible]

ARTICLE XIII.

[illegible]

ARTICLE XIV.

[illegible]

ARTICLE XV.

[illegible]

ARTICLE XVI.

[illegible]

ARTICLE XVII.

[illegible]

ARTICLE XVIII.

[illegible]